

MoneyGram

*Fiche Produit destinée
à la clientèle.*

Mars 2024

UBA Congo

Retail Banking



MoneyGram, c'est quoi au juste ?



Le service **MoneyGram** est un moyen rapide, sûr, fiable et pratique pour envoyer ou recevoir de l'argent en quelques minutes dans le monde entier et à des tarifs économiques. Ce service est disponible **dans plus de 200 pays et territoires** et au niveau de **350 000 points** de vente à travers le monde.

Qui peut utiliser MoneyGram?

MoneyGram est destiné à toute personne (ayant 18 ans ou plus) désirant recevoir ou envoyer de l'argent à travers le monde.

Quels sont les services MoneyGram ?

- ✓ **Envoi Rapide (Cash to Cash)** : Le transfert s'effectue en espèces entre l'expéditeur et le bénéficiaire.
- ✓ **Envoi Dépôt Bancaire (Cash to Account)** : L'expéditeur envoie les fonds en espèces sur le compte bancaire du bénéficiaire.
- ✓ **Paiement Cash**: Le bénéficiaire se présente dans l'un des points de vente MoneyGram pour percevoir ses fonds en espèce.

Où trouver un point de vente (agence) MoneyGram au Congo ?

Moneygram dispose de près de 200 points de vente à travers le Congo grâce à son partenariat avec UBA Congo. Il est disponible dans les agences UBA et chez ses sous-agents. Cliquez sur <https://www.moneygram.com/intl/fr-africalocator> pour trouver une agence MoneyGram au Congo.

Caractéristiques de **MoneyGram**



Découvrez les avantages d'utiliser les services de MoneyGram:

Cash to Cash

- **Des tarifs concurrentiels et très économiques** : MoneyGram vous permet d'envoyer de l'argent à moindre coût partout dans le monde;
- **Disponibilité** : large réseau de distribution dans le monde. MoneyGram est le 2ème service de transfert d'argent dans le monde. Ce service est disponible dans plus de 200 pays et territoires et dispose de 350 000 points de vente à travers le monde;
- **Rapidité** : les fonds sont disponibles en 10 minutes
- **Sécurité** : transaction en toute sécurité grâce au numéro de référence à 8 chiffres.
- **Non-restrictif** : Le produit est disponible pour tous les clients, titulaires ou non d'un compte chez UBA.
- **Modification, remboursement ou annulation** : le client peut demander la modification, le remboursement ou l'annulation des transactions impayées.

Cash to Account

- La possibilité de faire des transferts dans tous les points de vente Moneygram;
- La rapidité. Lorsque une opération est exécutée avant 11h, le compte du bénéficiaire est crédité le jour même, sinon le jour ouvrable suivant ;
- La simplification des transactions similaires : Les coordonnées du compte du destinataire sont stockées de manière sécurisée pour des transactions répétées.
- Le taux de change appliqué sur ce type d'opération, en cas de conversion de devise, est favorable au bénéficiaire par rapport à une transaction cash to cash ;
- La facilité pour le bénéficiaire de faire usage de son argent à tout moment : il peut le retirer via sa carte au lieu de se déplacer ou effectuer des paiements.

MoneyGram : Comment ça marche ?

EXPEDITEUR



POINT DE VENTE



Sous-Agents Agent

Envoi



PLATEFORME DE
TRANSFERT D'ARGENT

Païement



POINT DE DISTRIBUTION



Sous-Agents Agent



BENEFICIAIRE



Envoi d'argent

L'expéditeur se rend dans un point de vente Moneygram de son choix (Agence UBA ou Sous-agent), remplit le bordereau d'envoi et le présente en joignant la copie de sa pièce d'identité en cours de validité à l'opérateur (caissier). Les frais TTC du transfert sont communiqués au client ainsi que le montant en devise que le bénéficiaire va recevoir. Après l'exécution du transfert, un reçu d'envoi est généré en deux exemplaires sur lesquels le caissier et le client apposent leurs signatures. Le client communique **le Numéro de Référence** de la transaction à son bénéficiaire.

Conditions requises

- Avoir une pièce d'identité en cours e validité (Passeport international, carte de séjour, CNI, Passeport, Permis de conduire CEMAC ou NIU)
- Remplir le bordereau d'envoi/ de paiement avec renseignant les informations correctes et le signer
- Signer sur le reçu d'envoi/ de paiement

Retrait d'argent

Le bénéficiaire se rend dans un point de vente Moneygram de son choix (Agence UBA ou Sous-agent), remplit le bordereau de retrait et le présente au caissier accompagné de sa pièce d'identité en cours de validité. Le caissier vérifie les informations du bénéficiaire, de l'expéditeur et le montant à percevoir dans le système, ainsi que l'identité du client sur sa pièce. Si les informations sont correctes, le caissier procède au paiement et le système génère un reçu de paiement en deux exemplaires sur lesquels caissier et client apposent leurs signatures. Dans le cas contraire, le caissier demande au bénéficiaire de contacter son expéditeur pour modifier les informations.

Grille Tarifaire de MoneyGram



Corridor 1 : Congo		
De	A	Frais HT
-	15 000	2 000
15 000	60 000	2 200
60 000	90 000	3 000
90 000	120 000	4 000
120 000	150 000	5 100
150 000	180 000	6 400
180 000	210 000	5 300
210 000	240 000	8 500
240 000	270 000	9 500
270 000	300 000	10 500
300 000	400 000	12 800
400 000	600 000	21 500
600 000	700 000	25 500
700 000	900 000	32 800
900 000	1 000 000	38 300

Corridor 2 : Cameroun		
De	A	Frais HT
-	25 000	3 900
25 000	60 000	4 500
60 000	100 000	5 700
100 000	150 000	7 200
150 000	210 000	10 000
210 000	270 000	10 500
270 000	300 000	11 000
300 000	350 000	14 500
350 000	600 000	17 500
600 000	700 000	19 500
700 000	900 000	27 000
900 000	1 000 000	38 300

Corridor 3 : Autres Pays de la CEMAC		
De	A	Frais HT
-	30 000	6 000
30 000	60 000	6 600
60 000	90 000	8 000
90 000	120 000	9 900
120 000	150 000	12 000
150 000	180 000	14 000
180 000	210 000	16 000
210 000	240 000	17 200
240 000	270 000	19 000
270 000	300 000	21 000
300 000	400 000	25 000
400 000	600 000	31 500
600 000	700 000	35 500
700 000	900 000	39 600
900 000	1 000 000	47 500

Corridor 4 : Pays de l'UEMOA		
De	A	Frais HT
-	15 000	2 200
15 000	30 000	3 300
30 000	90 000	5 500
90 000	100 000	6 000
100 000	180 000	11 000
180 000	240 000	14 300
240 000	300 000	16 000
300 000	400 000	20 900
400 000	480 000	29 700
480 000	600 000	30 800
600 000	700 000	37 000
700 000	800 000	42 500
800 000	900 000	44 000
900 000	1 000 000	46 200

Tous ces frais sont Hors taxes. Merci d'ajouter :

- TVA sur les frais
- Taxe sur les transferts de fonds (TTF) pour les transactions hors CEMAC
- Redevance sur les transactions électroniques (RTE) pour les transferts CEMAC
- Frais de commission de la BEAC (CTE)

TVA = **18,9%** sur les frais
 TTF= **1,5%** du montant HT envoyé
 RTE= **1%** du montant HT envoyé
 CTE = **0,25%** montant HT envoyé

Grille Tarifaire de MoneyGram

Corridor 5 : Ghana		
De	A	Frais HT
-	60 000	8 500
60 000	120 000	13 900
120 000	150 000	17 000
150 000	210 000	19 500
210 000	240 000	22 500
240 000	400 000	23 600
400 000	450 000	33 000
450 000	600 000	37 000
600 000	700 000	40 000
700 000	900 000	45 000
900 000	1 000 000	53 500

Corridor 6 : Chine		
De	A	Frais HT
-	30 000	5 500
30 000	90 000	6 600
90 000	120 000	8 300
120 000	150 000	8 800
150 000	180 000	10 500
180 000	210 000	14 000
210 000	240 000	14 800
240 000	250 000	15 400
250 000	270 000	16 000
270 000	300 000	16 500
300 000	400 000	17 000
400 000	450 000	19 800
450 000	600 000	20 900
600 000	700 000	21 500
700 000	900 000	22 000
900 000	1 000 000	24 200

Corridor 7 : Reste du Monde		
De	A	Frais HT
-	60 000	8 500
60 000	120 000	13 900
120 000	150 000	17 000
150 000	210 000	19 500
210 000	240 000	22 500
240 000	400 000	23 600
400 000	450 000	33 000
450 000	600 000	37 000
600 000	700 000	40 000
700 000	900 000	45 000
900 000	1 000 000	53 500

Corridor 8		
De	A	Frais HT
-	15 000	7 700
15 000	90 000	8 300
90 000	120 000	10 300
120 000	180 000	11 000
180 000	240 000	14 500
240 000	250 000	15 500
250 000	270 000	16 000
270 000	300 000	17 300
300 000	350 000	19 800
350 000	400 000	20 500
400 000	450 000	29 700
450 000	480 000	30 000
480 000	500 000	30 800
500 000	600 000	31 500
600 000	700 000	37 000
700 000	800 000	42 000
800 000	900 000	44 000
900 000	1 000 000	46 200

Tous ces frais sont Hors taxes. Merci d'ajouter :

- TVA sur les frais
- Taxe sur les transferts de fonds (TTF) pour les transactions hors CEMAC
- Redevance sur les transactions électroniques (RTE) pour les transferts CEMAC
- Frais de commission de la BEAC (CTE)

TVA = **18,9%** sur les frais
 TTF= **1,5%** du montant HT envoyé
 RTE= **1%** du montant HT envoyé
 CTE = **0,25%** montant HT envoyé

RDC, Nigeria, Libéria, Sierra Leone & Gambie

Questions	Réponses
Quelle est ma limite mensuelle d'envoi ?	D'après la réglementation en vigueur, les envois hors CEMAC sont plafonnés à 1 million par utilisateur et par mois. Cependant, les transactions intra-CEMAC
Quelle est ma limite mensuelle de réception	Il n'y a pas de limite mensuelle en terme de réception de fonds pour le bénéficiaire se trouvant au Congo ou dans la zone CEMAC. Cependant, au delà de 5 millions, toute réception doit être justifiée.
Quelle est la limite mensuelle pour mon bénéficiaire se trouvant hors de la zone CEMAC ?	Les bénéficiaires hors CEMAC recevant des fonds en provenance du Congo sont plafonnés à 1 million le mois.
Est-il possible d'annuler un envoi déjà effectué ?	Oui, un envoi effectué et qui n'est pas encore payé peut être annulé à la demande de l'expéditeur.
L'envoi annulé est-il remboursé avec frais ?	Oui, le montant envoyé est remboursé avec les frais TTC.
Est-il possible de modifier un envoi déjà effectué ?	Oui, les informations (noms et prénoms) du bénéficiaire peuvent être modifiées à la demande de l'expéditeur
Est-il possible de modifier le prix ou le pays de destination après l'envoi ?	Non, les seules informations modifiables sont le/s nom(s) et prénom(s) du bénéficiaire
Pourrais-je percevoir les fonds si mon nom est mal écrit ?	Non, les informations saisies sur la plateforme doivent correspondre à celles sur la pièce d'identité du bénéficiaire
Est-il possible de changer de bénéficiaire sur envoi déjà effectué ?	Oui, c'est possible
Est-il possible de modifier les informations du bénéficiaire sur un envoi déjà effectué ?	Oui, c'est possible. Cependant, vous ne pouvez modifier que les champs portant sur son nom (nom de famille, prénom)
Qui peut demander une annulation ou un changements de nom ?	Les annulations, changements de noms ou du bénéficiaire sont effectués à la demande de l'expéditeur.

Devenir Sous-Agent **MoneyGram** de UBA Congo



Dans le cadre de l'extension de ses services en sa qualité de partenaire de MoneyGram International, UBA Congo est habilitée à enrôler des sous-agents Moneygram et c'est dans ce cadre que vous trouverez différents points de vente MoneyGram UBA Congo à travers le pays.

Par sous-agent MoneyGram, il faut entendre toute personne morale qui dispose d'un cadre approprié pouvant effectuer les opérations d'envoi et/ou de retrait d'argent via la messagerie financière MoneyGram en toute sécurité pour le compte de UBA Congo. Le futur sous-agent doit impérativement être client de UBA Congo et signer un contrat de partenariat avec la banque.

Tout au long de la procédure, UBA Congo accompagne ses clients afin de les soutenir dans leurs démarches.

Pour cela, des formations gratuites sont spécialement organisées pour les agents Moneygram avant qu'ils ne débutent leur nouvelle activité.

Au travers de celles-ci, ils sont amenés à prendre connaissance des éléments nécessaires au bon fonctionnement du partenariat.

Les formations se déroulent en deux parties, à savoir:

- La conformité, c'est-à-dire mener ses activités tout en respectant et en agissant de manière conforme à la loi en vigueur
- L'utilisation du logiciel Moneygram qui permet d'effectuer les opérations d'envoi et de réception

De plus, la banque favorise le développement des agents Moneygram grâce à une communication fluide avec le responsable du service Transfert de Fonds Rapide ainsi qu'à un service client de qualité. Nous entretenons d'ailleurs de plus en plus d'agents Moneygram qui disposent de plusieurs points de vente.

Devenir Sous-Agent **MoneyGram** de UBA Congo



Voulez-vous devenir sous-agent Moneygram ?

Voici les éléments constitutifs du dossier :

1. Une lettre de demande de partenariat adressée au Directeur Général de UBA Congo
2. L'autorisation d'exercer délivrée par l'Autorité de Régulation des Transferts de Fonds (ARTF)
3. Le statut notarié, le RCCM à jour, le contrat de bail, le NUI, le SCIEN/SCIET et le dossier fiscal
4. Les photos intérieures et extérieures des points de vente. Merci de noter que les photos devront montrer le lien entre l'intérieur et l'extérieur des locaux.
5. Copies des pièces d'identité des personnes Ressources (Actionnaires détenant au moins 10% des actions/parts, représentant légal de la société, responsable de la conformité, ...)
6. Une caution de garantie de **25.000.000 FCFA**



Chrislia IKAMA, Responsable Produits de Transferts de Fonds à UBA Congo.

Email: chrislia.ikama@ubagroup.com

Tel: +242 06 510 47 79

Christian COSTANT, Chargé de Marketing des Produits de Transfert de Fonds à UBA Congo.

Email: christian.costant@ubagroup.com

Tel: +242 06 511 57 61

Service client UBA Congo

Email: cfcubacongo@ubagroup.com

Thank You



Africa's Global Bank